



RAPORT D'ÉTAPE

SUR LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ



TABLE DES MATIÈRES

03

Renseignements
Généraux

03

Contact

04

Rapport d'étape
Plan d'action
sur l'accessibilité

06

Consultations

08

Demande
de rétroaction

09

Aller de l'avant



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La vision de la Monnaie, qui consiste à être la meilleure Monnaie du monde, s'appuie sur son engagement à adopter des pratiques durables et éthiques, ce qui comprend l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes handicapées de travailler et de s'épanouir au travail. La Monnaie s'engage à intégrer les connaissances et l'expertise des personnes handicapées dans tous les aspects de ses activités.

Le Plan d'action sur l'accessibilité de la Monnaie décrit son engagement de respecter ou dépasser les normes d'accessibilité établies dans la Loi canadienne sur l'accessibilité et ses règlements connexes. L'amélioration de l'accessibilité en général est importante pour tous, tant pour les clients que pour le personnel. Le Plan d'action sur l'accessibilité, qui tient compte des priorités liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), facilitera l'intégration de l'accessibilité dans toutes nos décisions, dans tous nos projets et dans tous nos services.

En outre, la Monnaie a intégré les principes d'équité en matière d'emploi à ses activités courantes en s'engageant à éliminer les obstacles systémiques en milieu de travail.

Pour ce faire, nous continuerons de solliciter l'avis de notre personnel talentueux et du public dans le cadre d'un processus officiel de rétroaction. Grâce à la collaboration et à un engagement soutenu, nous créerons une image positive de l'incapacité, mobiliserons les personnes handicapées dans la prise de décisions, améliorerons l'accessibilité de l'environnement bâti et offrirons aux clients et aux employés des expériences axées sur la dignité, l'équité et le respect.

Veuillez présenter toute demande de copie du rapport d'étape sur l'accessibilité dans un autre format aux coordonnées indiquées. Veuillez faire part de vos commentaires aux coordonnées indiquées.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
320, PROMENADE SUSSEX
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0G8

[MONNAIE.CA](https://monnaie.ca)

Directrice, Affaires publiques, relations gouvernementales et mobilisation
des intervenants au 1-800-267-1871 | EE@MINT.CA

La Monnaie veille à ce que les documents importants, qu'ils soient internes ou externes, puissent être fournis dans un format alternatif aux personnes qui le demandent.

RAPPORT D'ÉTAPE – PLAN D'ACTION SUR L'ACCESSIBILITÉ

LIVRABLES CLÉS

1

EMPLOI

1. Faire du langage inclusif un outil de travail pour l'équipe Ressources humaines.
2. Mettre en place des politiques inclusives qui considèrent les handicaps comme un vecteur d'activité et non un vecteur de conformité.
3. Continuer de faire appel aux organismes de services d'emploi comme le Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi (PAIRE), Performance Plus – Soins en Réadaptation (PPSR) et d'autres organismes pour élargir la portée de la Monnaie.

2

ENVIRONNEMENT BÂTI

1. Ajouter du braille aux plaques fixées aux portes des salles (terminé) pour décrire à quoi elles servent; utilisation d'enregistrements audio dans les toilettes pour signaler l'emplacement du lavabo, des sècheirs à mains, etc.
2. Veiller à ce que l'accès aux portes et aux boutons de l'ascenseur soit exempt d'obstacles.

3

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

1. La Monnaie crée actuellement des sous-titres pour les vidéos contenant des dialogues et s'emploiera à sous-titrer toutes les publications sur les réseaux sociaux, dans la mesure du possible.
2. Ajouter du texte de remplacement aux nouvelles images, dans la mesure du possible, et revoir le site monnaie.ca afin d'y inclure davantage de texte de remplacement.
3. Modifier les polices de couleur pâle afin d'en améliorer la lisibilité; les couleurs de police du site monnaie.ca sont, pour la plupart, conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0.

LES COMMUNICATIONS, AUTRES QUE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

4. Transcrire ou sous-titrer manuellement les événements tenus sur Microsoft Teams, Zoom ou d'autres logiciels de collaboration virtuelle.
5. Établir un partenariat avec un fournisseur de services qui peut adapter ses communications en braille, en fichiers audio, etc., afin que le tout soit pleinement accessible.
6. Offrir aux divers secteurs fonctionnels de la Monnaie (Services de protection, Communications, Traduction, etc.) une formation de sensibilisation à l'accessibilité.
7. Poursuivre le partenariat de la Monnaie avec les services d'interprétation vidéo à distance sur demande pour les personnes sourdes et malentendantes (clients et membres du personnel).
8. Demander aux guides de la boutique de faire circuler certains objets, de sorte que les personnes aveugles et les personnes ayant une déficience visuelle puissent les toucher (texture, etc.). Si les articles ne peuvent pas être déplacés, les clients pourraient toucher les objets là où ils se trouvent, à condition qu'il y ait peu de risque, voire aucun, de les endommager.
9. Fournir en formats accessibles (p. ex. : enregistrements audio, formats numériques et braille) l'information sur les produits actuellement disponibles en format imprimé.

4

LA CONCEPTION ET LA PRESTATION DE PROGRAMMES ET DE SERVICE

1. Lancer, en novembre 2022, une Boîte à outils – Optique DÉI, dans laquelle l'accessibilité est une priorité en ce qui a trait à la conception de politiques, de programmes et de services.
2. Ajouter, aux articles présentés dans les boutiques, des descriptions en braille, des descriptions audios et des éléments tactiles (échantillons que les personnes ayant une déficience visuelle pourront manipuler dans le but d'apprendre).
3. Permettre aux personnes handicapées d'apporter certains dispositifs dans des zones sécurisées de la Monnaie, y compris dans la zone des visites guidées (surtout dans les cas d'urgence).
4. Offrir des mesures d'adaptation, par exemple une visite privée, s'il faut plus de temps.

5

L'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES ET D'INSTALLATIONS

1. Tirer parti du Guide sur l'approvisionnement inclusif (Mise en pratique de l'inclusion) et d'autres outils pour prendre connaissance des pratiques qui lui permettront d'accéder au bassin de talents des fournisseurs le plus vaste possible et d'offrir de façon proactive à divers fournisseurs la possibilité de soumissionner sur des occasions d'affaires.
2. Élaborer des lignes directrices pour garantir des pratiques inclusives et accessibles en matière d'approvisionnement. Intégrer des critères d'accessibilité au processus d'approvisionnement, sauf indication contraire.

6

TRANSPORT

1. La Monnaie n'a pas fait de progrès en ce qui concerne les questions liées au transport. En effet, la Monnaie ne fournit pas directement de services de transport au public et n'utilise pas de véhicules pour transporter son personnel.

La Monnaie procédera à un examen du processus d'adaptation en vue de mettre à jour ces politiques et procédures. Un nouveau poste de conseillère en bien-être a été créé en 2023 afin de simplifier la gestion des demandes d'invalidité et de mesures d'adaptation.

De plus, la Monnaie ira de l'avant avec la création d'une formation en ligne sur la gestion des invalidités et des mesures d'adaptation pour l'ensemble des membres du personnel, afin de les sensibiliser aux processus d'adaptation et de leur permettre d'avoir accès au soutien dont ils et elles ont besoin.

CONSULTATIONS

Au cours de la dernière année, nous avons non seulement consulté des experts en matière d'accessibilité et d'intégration, mais avons aussi établi des relations avec eux et avons tiré profit de leurs contributions pour continuer à prendre des mesures visant à identifier, à enlever et à prévenir les obstacles afin d'améliorer l'accessibilité à notre entreprise.

Dans l'esprit de la devise « Rien sur nous, sans nous », nous continuons également à travailler avec des personnes handicapées, des fournisseurs de services, notre clientèle et des défenseurs de droits pour prendre les mesures nécessaires et respecter nos engagements dans le Plan d'action sur l'accessibilité en vue de nous assurer que nos actions sont réalisables, applicables et qu'elles contribuent à un milieu agréable pour tous et toutes.

Les experts en la matière recommandent un processus de rétroaction s'appuyant sur diverses méthodes (p. ex. réunions virtuelles, sondages et séances d'informations) qui sont accessibles, confidentielles et qui répondent à différents besoins. Ils recommandent également d'établir des relations aux fins de consultations régulières, et de tirer parti des sondages en ligne qui, selon eux, demeurent pratiques et efficaces. Nous continuons aussi à offrir plus d'options pour recueillir des commentaires de nos parties prenantes.

Certains des experts et des partenaires, dont les connaissances et l'expérience ont contribué à l'élaboration de nos plans et de nos mesures, sont présentés ci-dessous.

- Les réunions trimestrielles avec les représentants syndicaux de l'équité en matière d'emploi ont été organisées avec la Directrice, Gestion des talents et la conseillère principale des Ressources humaines à Ottawa. De plus, les réunions portaient généralement sur des questions d'équité dans les installations d'Ottawa et de Winnipeg ainsi que l'occasion de discuter des progrès des mesures précédentes et d'en aborder de nouvelles.
- Groupes de ressources pour le personnel offrent aux membres du personnel des possibilités de perfectionnement professionnel, d'apprentissage, de mentorat et de réseautage, ainsi qu'un cadre pour planifier et mettre en œuvre des initiatives avantageuses pour la Monnaie. L'un des groupes de ressources est axé sur l'accessibilité a fourni de la rétroaction sur le processus d'adaptation et le plan d'action en 2023 et nous continuerons à tirer parti de son expertise pour aller de l'avant.
- D(if) Labs est un partenaire clé de la Monnaie pour l'accessibilité qui nous permet de bénéficier des connaissances de Rich Donovan et de son équipe, ainsi que du réseau de D(if) Labs.
- Le 29 mars 2023, une table ronde interactive a été organisée avec les autorités fédérales chargées de la réglementation en matière d'accessibilité. Les principaux points à retenir :
 - ✓ Recherche de renseignements sur la manière dont le marché des personnes handicapées consomme les plans d'action fédéraux en général.
 - ✓ Les autorités ont parlé franchement des principaux défis qui se posent à un stade aussi précoce de la mise en œuvre (ex. : la réglementation des barrières comportementales est un défi).
 - ✓ Nous avons eu un aperçu de ce qui sera important pour notre Plan d'action sur l'accessibilité et nos progrès dans un avenir proche (ex. : ajouter des points de vue techniques et d'experts dans les mesures à mettre en œuvre et les rapports d'avancement)

• En octobre 2023, la Monnaie a figuré dans un article paru dans l'Ottawa Business Journal intitulé « At the Canadian Mint, connection creates inclusion », présentant un partenariat avec le représentant de Performance Plus – Soins en Réadaptation (PPSR), Joel Daze. PPSR a joué un rôle déterminant dans l'établissement d'un partenariat avec la Monnaie dans les domaines suivants :

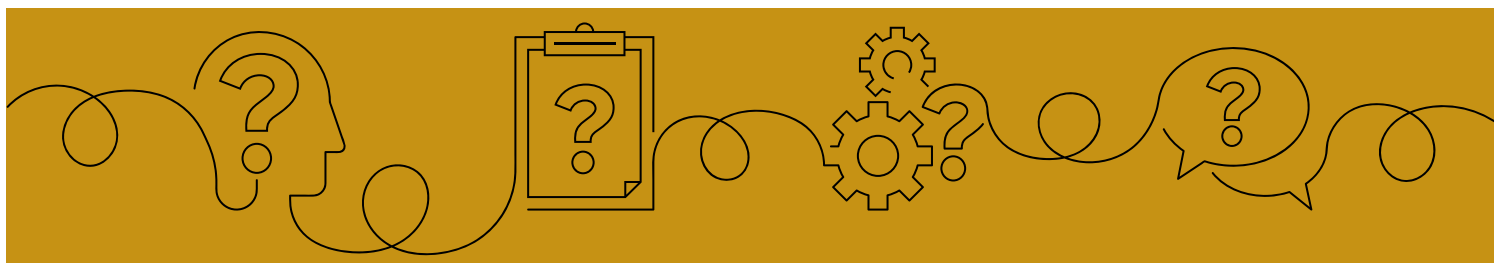
- Tenir des séminaires sur l'étiquette en matière de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, ainsi qu'un discours liminaire dans le cadre de notre semaine de la DEI;
- Élaborer notre Plan d'action sur l'accessibilité en prenant part à la séance de consultation sur l'accessibilité pour les personnes aveugles et à la vérification connexe;
- Aiguiller les candidats à la Monnaie lors des téléconférences mensuelles de jumelage d'emplois et de travailleurs avec le Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi (PAIRE);
- Plus récemment, donner des conseils sur l'orientation dans les boutiques pour les visites sans guide à l'intention des personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle.

Lors de l'élaboration de son rapport d'étape sur l'accessibilité, la Monnaie a fait preuve d'un engagement ferme en faveur de l'inclusion en établissant des partenariats efficaces avec six entités externes disposant de vastes réseaux de personnes handicapées.

Tout au long de l'année, la Monnaie a consulté activement ces partenaires sur divers aspects, comme l'élimination des obstacles à l'emploi, le recrutement, la technologie d'accessibilité et l'orientation particulière. Cette approche collaborative a fait en sorte que les voix et les expériences des personnes handicapées soient au cœur des efforts de la Monnaie.

La Monnaie a notamment collaboré avec l'une de ces entités afin de former un groupe consultatif composé de personnes handicapées. Ce groupe a pour mission d'essayer la plateforme numérique de la Monnaie et de fournir des commentaires détaillés. Les commentaires recueillis auprès de ce groupe diversifié ont contribué à façonner le contenu et les recommandations du rapport d'étape, ce qui a permis de mettre en place des initiatives plus efficaces et plus percutantes liées à l'accessibilité.

En faisant participer directement les personnes handicapées au processus de consultation avant la publication du rapport d'étape, la Monnaie a non seulement amélioré la pertinence et l'efficacité de ses mesures d'accessibilité, mais elle a également cultivé un environnement plus inclusif et plus favorable.



DEMANDE DE RÉTROACTION

Nous sommes toujours à la recherche de vos commentaires afin de nous aider à inclure les personnes en situation de handicap dans la prise de décisions, à augmenter l'accessibilité à nos installations et à offrir des expériences pour la clientèle et le personnel qui soient dignes, respectueuses et plaisantes.

Avant même la publication de notre Plan d'action sur l'accessibilité, nous avons reçu des commentaires relatifs aux invalidités et à l'accessibilité par le biais de notre programme d'expérience client, et nous nous en sommes inspirés pour améliorer nos programmes, nos services et nos espaces de travail.

Le Plan d'action sur l'accessibilité et les documents sur le processus de rétroaction publiés sur nos plateformes fournissent des options améliorées pour nous envoyer vos commentaires grâce à des canaux directs qui ne requièrent pas l'utilisation de filtres pour accéder à la rétroaction sur l'accessibilité.

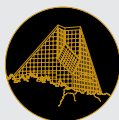
Voici quelques exemples de commentaires que nous avons choisis de partager dans ce rapport:



1

COMMENTAIRE SUR
L'ENVIRONNEMENT BÂTI
(PLACE DE STATIONNEMENT
ACCESSIBLE) — INSTALLATIONS
D'OTTAWA

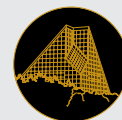
Mesure prise : Nous nous sommes entendus avec le Centre mondial du pluralisme (CMP), situé au bâtiment voisin, pour fournir des places de stationnement accessibles au 320, promenade Sussex, à Ottawa, depuis juin 2023. D'autres obstacles mentionnés dans le même commentaire ont été ajoutés à nos projets et à nos programmes d'accessibilité aux fins d'établissement des priorités.



2

COMMENTAIRE SUR
L'ENVIRONNEMENT BÂTI (BOUTIQUE)
— INSTALLATIONS DE WINNIPEG

Mesure prise : Les obstacles mentionnés dans ce commentaire ont été ajoutés à nos projets et à nos programmes d'accessibilité aux fins d'établissement des priorités.



3

COMMENTAIRE SUR
L'ENVIRONNEMENT BÂTI
(ASCENSEUR) — INSTALLATIONS
DE WINNIPEG

Mesure prise : Les obstacles mentionnés dans ce commentaire ont été ajoutés à nos projets et à nos programmes d'accessibilité aux fins d'établissement des priorités.

ALLER DE L'AVANT

À l'avenir, nous continuerons de tirer profit de la rétroaction et d'appliquer les mesures énumérées dans notre Plan d'action sur l'accessibilité afin d'éliminer et de prévenir les obstacles de façon satisfaisante pour toutes nos parties prenantes. Nous continuerons également à prioriser les mesures ayant une valeur et une incidence immédiate pour les personnes en situation de handicap.

Dans le but de permettre une évaluation significative et de guider les actions futures, une structure fiable sera utilisée afin de mesurer l'effet du Plan d'action sur l'accessibilité. Nous allons prioriser des actions qui auront un effet durable.

En 2024, nous en ferons davantage pour faire avancer le statut des étapes à franchir dans le Plan d'action sur l'accessibilité afin de les mener à bien.

- Nous nous pencherons sur les mesures en suspens pour chaque étape, en fonction de leur incidence.
- Les mesures déjà amorcées passeront à la phase d'exécution en fonction de leur incidence immédiate pour les personnes en situation de handicap, des ressources disponibles et de la faisabilité.
- Les mesures en cours seront complétées.

La Monnaie est engagée à la viabilité et à la transparence de son Plan d'action sur l'accessibilité.





320, PROMENADE SUSSEX
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0G8

520, BOULEVARD LAGIMODIÈRE
WINNIPEG (MANITOBA) R2J 3E7

[MONNAIE.CA](https://monnaie.ca)